

RELIE-NOUS



Bulletin d'information syndicale

Volume **1** , numéro **4**

SPÉCIAL NOS JOBS"

Vendredi le 5 mai dernier, le Service des ressources humaines nous déposait, pour fins de consultation, le plan d'effectifs prévu pour 1988-89.

Il est entendu que ce plan pourrait être modifié jusqu'à son approbation par le Conseil des commissaires le 17 mai prochain.

Voici le plan tel que présenté. (Il est entendu que ce sont des équivalents à temps plein. Si, par exemple, nous avons deux demi-postes de secrétaire coupés, ce qui apparaîtra sera 1 poste puisque nous avons fait l'équivalence.)

Classe d'emploi	Postes réguliers		Postes saisonniers	
	Créations	Coupages	Créations	Coupages
Agent de bureau, classe II	5,5	15	1	1
Agent de bureau, classe I	4,5	2		
Agent de bureau, classe principale	2	6		
Secrétaire	8	16,6	2,1	0,4
Secrétaire d'école	1,8	7		
Secrétaire de direction	0	3		
Surveillant d'élèves	0	4	5,5	5,2
Magasinier, classe II	1	4		
Magasinier, classe I	4	7		
Magasinier, classe principale	0	1		
Apprenti	0	2		
Tech. en documentation	3,6	6,6	0,5	
Tech. en organisation scolaire	0	2		
Tech. de travaux pratiques	2	3,5		
Tech. en administration	1,5	4		
Tech. en éducation spécialisée	1	0,4	0,5	5
Tech. en génie civil	0	3		
Tech. en électronique	1	0,5		
Auxiliaire en informatique	1	0		
Tech. en aide sociale	0	1		
Tech. en informatique	2	1		
	38,9	89,6	9,6	12,6

Enquête

Comment se fait-il que, même en coupant nos postes, **le travail se fait quand même?**
L'autre question à se poser: **par qui?**



Les bénévoles ...

De plus en plus de bénévoles sont sur les lieux de travail, ils effectuent nos fonctions. À lire "Quoi de neuf", no spécial du 17 avril 1989, assez éloquent (190 000 heures de bénévolat par année, cela équivaut à plus de 100 postes à temps plein). Nous ne sommes pas contre le bénévolat. Qu'un parent accompagne des enfants lors d'une sortie ... OK. Qu'un parent aide à distribuer le lait ... OK.

Mais, lorsque vous êtes débordé(e) dans votre travail et que l'on vous assigne un parent bénévole pour vous aider, ça ne nous aide pas collectivement.

C'est ainsi

- que les parents s'occupent du service de garde, des surveillances de dîner ...
 - que les parents contrôlent les absences des élèves ...
 - que les parents font des photocopies et dactylographient des petites lettres ...
 - que les parents choisissent, réparent et rangent des livres à la bibliothèque ...
- toujours, pour vous aider.

À la fin du processus, on se rend compte que les employé(e)s "arrivent mieux" dans leur travail et que, peut-être, si on coupait une tâche ou une demi-tâche, le travail se ferait quand même. Peut-être qu'un autre parent bénévole pourrait aussi venir aider ...

Les contractuels ...

De plus en plus répandue cette pratique. Auparavant, il ne s'agissait pas de nos tâches que l'on offrait à contrat. Mais, tel n'est plus le cas.

On coupe un surveillant d'élèves à 11,32 \$ de l'heure (dernier échelon) pour engager un agent de sécurité de Pinkerton à 10,00 \$ de l'heure (maximum). C'est rentable pour l'employeur.

Enquête

On offre des travaux de dactylographie et d'entrée de données à contrat. On dit même à des employés que s'ils ne veulent effectuer du temps supplémentaire à temps simple, le travail sera donné à contrat. Parlez-en aux quatre secrétaires du Service des études dont le poste est aboli, c'est une pratique très courante à cet endroit. Totalement inacceptable. Dans quelques années, on pourrait se retrouver avec une multitude de contrats et bien peu de postes réguliers.

Les professionnels, cadres et directions d'école

- Ils dactylographient des lettres, rapports, effectuent de l'entrée de données, etc (sur ordinateur uniquement, évidemment !!!).
- Ils remplacent la téléphoniste relocalisée dans un autre lieu de travail.
- Ils effectuent des travaux sur duplicateur offset.

Nous ne comprenons pas très bien le souci d'économie dans ces cas si on pense que ces personnels sont payés le double et, même dans certains cas, jusqu'au triple de notre salaire. Saine gestion des ressources humaines !!! Ou protection de certaines tâches !!! De toute façon, il semble très valorisant d'effectuer nos fonctions.

Il y a de plus en plus de ces cas dans nos lieux de travail, ce qui empêche la création de nouveaux postes et ce qui favorise la coupure de nos postes réguliers puisque d'autres personnes effectuent notre travail soit gratuitement ou soit à très haut tarif.

Ces faits nous sont parvenus par bribes au local du syndicat. Vous vivez ces situations dans vos lieux de travail... Vous êtes témoins de faits précis ... Nous avons besoin de vous pour les dénoncer puisqu'il faut pouvoir les prouver. Ce qui veut dire fournir des documents, constater le temps consacré à nos tâches par ces personnes. Cela nous permettra de monter un dossier que nous pourrons alors présenter à la CECM.

Aidez-nous à vous aider et communiquez-nous ces informations.
Soyons donc tous aux aguets pour contrer la tendance actuelle.

PROTÉGEONS NOS POSTES



APPA: 254-3503

MOT DU PRÉSIDENT

Si le mois de mai, c'est le mois de Marie; pour le personnel de l'APPA, c'est aussi le mois des coupures de postes et le début de la rengaine de la supplémentation (bumping). Et puisque cette année, on coupe encore une centaine de postes, nous allons vivre une fois de plus "le grand dérangement". Compte tenu du nombre de coupures, on peut facilement imaginer que 200 à 300 déplacements auront été vécus lorsque viendra juillet.

Après une première analyse du plan des effectifs reçu le 5 mai, je ne peux que déborder d'admiration devant la dextérité de nos cadres et gérants à couper dans l'essentiel et l'indispensable.

Quelle imagination! Ainsi, un directeur de Service réussit à couper quatre (4) postes de secrétaire alors que, dans ledit service, il s'acquitte du temps supplémentaire sur une base quasi continue, que des temporaires y travaillent à l'année longue (quelques mauvaises langues m'ont même affirmé qu'il y avait chez ce directeur une forte propension à avoir recours à des sous-contractants pour accomplir des tâches administratives, mais ces personnes sont sûrement mal informées).

Quelle doigté administratif et quelle saine gestion lorsqu'un autre cadre trouve le moyen de couper cinq postes de technicien en éducation spécialisée pour retenir les tâches à des professionnels déjà surchargés de travail. Quelle excellente façon d'appuyer le plan d'action de la CECM au niveau de l'École centrée sur l'apprentissage. Non seulement il se fera moins de travail auprès des enfants en difficulté, mais tout cela se fera à un coût plus élevé. Chapeau !!

Mais, encore une fois, le personnel de soutien, nous allons nous retrousser les manches et travailler d'arrache-pied pour fournir un service de première qualité. Je me demande parfois si le génie administratif de nos gestionnaires ne réside pas, finalement, dans l'imagination et le talent du soutien.

Quelquefois, je me prends à imaginer une CECM avec des administrateurs qui administrent et des gestionnaires qui "gèrent", des vrais "boss" qui prennent leur vraies responsabilités, qui coupent là où il faut couper (peut-être même les barreaux de leur propre chaise), qui fonctionnent dans le respect complet de nos conventions collectives et qui, finalement, s'assument en montrant suffisamment de courage pour s'opposer aux instances supérieures de la CECM en leur faisant comprendre que la structure ne peut plus fonctionner sur la "lancée" présente.

Je me prends à imaginer des gestionnaires supérieurs qui savent qu'il faut exiger toujours davantage du MEQ au niveau des ressources financières et qui ont à cœur la revitalisation de notre organisation.

Mais, puisque ce n'est pas demain la veille, comme on dit, il faudra encore en mai 1989 chanter "C'est le mois de Marie, c'est le mois le plus beau ..." sur le rythme de la valse du bumping.

Pierre Tremblay